Imprimé sur papier recyclé

AMALGAME

Trimestriel d'information de Chaumont-Gistoux | n° 46 | Hiver 2010

Fossile, Chaumont-Gistoux ?

Depuis plus de vingt ans maintenant, l'homme s'inquiète enfin des conséquences climatiques et énergétiques de son existence sur notre bonne vielle terre.

Est-il trop déjà trop tard ? Est-il encore temps ?

Quelques faits incontournables :

- Le réchauffement de la planète est une réalité actuelle, mais depuis l'existence de notre planète, ce n'est pas la première fois qu'il se produit.
- La population mondiale est en augmentation constante.
- D'une manière générale, on assiste à un renforcement des politiques mondiales en vue de diminuer la paupérisation et le fossé entre pays riches et pays pauvres, ce qui, à preuve du contraire, augmentera les besoins de tous ainsi que la consommation énergétique mondiale.
- La grande différence entre une énergie renouvelable et une qui ne l'est pas, est que la première se doit de se renouveler plus vite qu'elle ne se consomme.
- Aujourd'hui, les énergies renouvelables représentent 13,5 % de la consommation totale d'énergie dans le monde et 18 % de la consommation totale d'électricité. La production électrique renouvelable provient principalement de l'hydraulique (90 %), le reste est très marginal : biomasse 5,5 %, géothermie 1,5 %, éolien 0,5 %, solaire 0,05 %.
- Le développement des énergies renouvelables est un élément important de la politique énergétique de l'Union Européenne, fixant l'objectif de 12 % en 2010. Les différents pays de l'Union ont donc mis en place des politiques plus ou moins volontaristes en matière d'énergies renouvelables en associant des mesures économiques, légales et sociales.

Entre arguments et contre-arguments concernant les réserves en combustibles fossiles et fissiles, l'augmentation des gaz à effet de serre (et il n'y a pas que le CO_2 !), l'avantage des énergies dites «vertes» et la spéculation financière autour des certificats verts, pas évident pour un profane de s'y retrouver, et encore moins pour un décideur politique qui se doit d'être objectif et impartial, d'engager sa commune dans l'une ou l'autre politique énergétique pour l'avenir de ses habitants.

Dans un domaine aussi nouveau, où les informations, qu'elles soient générales ou plus scientifiques, sont souvent contradictoires et difficiles à vérifier, garder de la distance et de la hauteur, prendre le temps de la réflexion sans foncer tête baissée dans l'une ou l'autre initiative locale paraissant attirante à cour terme, me semble être une attitude raisonnable et responsable.

Un des paradoxes des énergies nouvelles est qu'elles évoluent technologiquement très vite, puisqu'elles font en général appel aux dernières avancées scientifiques et aux meilleurs chercheurs, mais qu'il y a peu ou pas de recul dans le temps en ce qui concerne les accidents, les pannes ou tout simplement la manière dont les systèmes vieillissent, et personnellement, cela reste ma préoccupation première, dans une vraie optique de développement durable.

Mon sentiment est qu'il y a fort à parier que l'avenir de notre bonne vielle terre, en terme de gestion de l'énergie sera, comme souvent, au compromis raisonnable, entre production concentrée ou décentralisée, entre fourniture de masse ou individuelle, entre marchés locaux ou internationaux, entre stockage ou consommation directe.

A Chaumont-Gistoux, le fossile existe depuis le Tertiaire dans nos sables bruxelliens, mais le renouvelable et le durable sont au cœur de mes préoccupations.

A Chaumont-Gistoux, en 2011, le Collège équipera certains de ses bâtiments communaux de panneaux photovoltaïques, ce qui constituera sans aucun doute, un excellent terrain d'essai et de mise à l'épreuve des réflexions émises plus haut.

«Il est plus difficile de désagréger un préjugé qu'un atome» disait Einstein.

Luc DECORTE, Bourgmestre

Photo couverture : Etang d'Inchebroux sous la neige - © Luc Mertens
Les articles n'engagent que leurs auteurs

SOMMAIRE

Editorial **3**
Renseignements généraux **6**

Nouvelles de la Commune

Attention – Amalgame des changements ! 8
Tremplin Rock 8
Agenda 2011 : dates des rencontres citoyennes 9
Echos des rencontres citoyennes… 9
Nouvelles des gens de chez nous 10
Le Printemps de l'Environnement 10
Wallonie Week-end Bienvenue à Chaumont-Gistoux 13
Jardins Solidaires – Jardins Partagés – Jardins Collectifs 13
Automne et hiver, saisons pour l'abattage des arbres et des haies ? 14
Conditions hivernales difficiles 14
Nouveau site internet ! 15
La maltraitance intrafamiliale : vers quels services se tourner ? 15
Handicontact/Service social 16
La maltraitance concerne aussi les personnes âgées… 16
Et les finances ? 16
Le sport à Chaumont-Gistoux 19

Environnement

Antenne Astrid – il n'y a rien à craindre 20
Un peu de respect s'il vous plait 20
Bientôt du photovoltaique sur certains batiments 21
Collecte communale des sapins de noël 21
Et si on parlait d'agriculture… 22

Opinions

Les lanternes de Nagoya 24

Vie associative

L'asbl «Accueil Familial d'Urgence» vous invite à vous investir dans un projet solidaire 25
Centre culturel de Chaumont-Gistoux : activités du premier semestre 2011 25
«Mouvement Social des Aînés» 25
L'hépatite C : peut-être suis-je concerné sans le savoir ? 27
Bülow à Dion-le-Mont 27
Croix-rouge 27
Groupe sentiers de Chaumont-Gistoux asbl 28
SEL de Chaumont-Gistoux… vous avez dit SEL… késako ? 29
Iles de Paix : opération solidarité, les 14-15-16 janvier 2011 29
Groupe Tiers-Monde – Souper annuel 31
Groupe «Ecoute & Amitié» de Dion-Valmont 31
Les rencontres de Gistoux 31
ISBW - ASPH 32
Les dangers du CO : 1397 victimes du tueur silencieux en 2009 32
Fédération Nationale des Combattants de Belgique 33
Tournesol 35
L'asbl Le train… c'est quoi ? 36
Sentiers des Arts 38

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

ADMINISTRATION COMMUNALE
Rue Colleau, 2 – 1325 CHAUMONT-GISTOUX
Tél général : 010/68.72.11 – Fax général : 010/68.72.19
En dehors des heures habituelles d'ouverture, un répondeur vous rappelle les numéros utiles de garde du Service technique et de la Police.
E-mail des Médias communaux : webmaster@chaumont-gistoux.be
Site Internet : www.chaumont-gistoux.be

Le Collège Communal

A votre disposition à la Maison Communale sur rendez-vous. Téléphoner au secrétariat Tél : 010/68.72.11 – Fax : 010/68.72.19
E-mail du Secrétaire communal : ligneouverte@chaumont-gistoux.be

Outre les jours fériés légaux, les services communaux ne seront exceptionnellement pas accessibles au public le 12 janvier 2011 à partir de 12h.

Service Secrétariat – Communication

De 9h à 12h – Tél : 010/68.72.48 / 72.16 ou 70.16

Service Salles & matériel

Permanences : les mardis et jeudis de 9h à 12h – Tél : 010/68.70.20

Services Instruction publique et ATL – Fax 010/68.72.19

Instruction publique – Tél : 010/68.72.13 ou 010/68.70.14
Le Service Instruction publique est fermé les mardis et jeudis après-midi.
ATL – Tél : 010/68.72.12

Services Population – Etat Civil

Ce service est ouvert
- *du lundi au samedi en matinée uniquement de 9h à 12h*
- *le mercredi après-midi de 13h à 16h*

Service Logement

Permanences les mardis et jeudis de 13h à 16h – Tél. 010/68.72.46

Recette communale – Tél : 010/68.72.11

Service Urbanisme – Tél : 010/68.72.30

- *les lundis, mardis et jeudis non fériés de 9h à 12h*

Service Travaux – Tél : 010/68.72.11

Service Technique – Tél : 010/68.72.36

Pour tout incident se produisant dans la commune, vous pouvez contacter le service technique. En dehors des heures ouvrables, un répondeur vous donnera les renseignements nécessaires.

Service Environnement – Tél : 010/68.06.91

Rue d'Inchebroux, 8 – 1325 Chaumont-Gistoux
Bureaux ouverts les mardis et jeudis, de 9h à 12h

Pension, handicap, allocations de chauffage

Ingrid Annet, Handicontact – Lundi et mercredi de 9h à 12h
Tél : 010/68.13.40

Centre sportif André Docquier

Renseignements et réservations – Tél : 010/68.95.33

Services de distribution

Eau : S.W.D.E. Dongelberg – Tél : 010/88.92.06 – www.swde.be
Electricité et gaz : ORES – www.ores.net – Général : 078/15.78.01
Dépannages : 078/78.78.00
Odeur de gaz : 0800/87.0.87 – Télédistribution VOO : www.voo.be – 0800/800.25

Zone de Police « Ardennes brabançonnes »

- **Bureau d'accueil zonal :** Grez-Doiceau, chaussée de la Libération 30/1 – Tél : 010/84.83.70 – Fax : 010/84.83.79
  Site Internet : http : //www.police.be/5272. Ouvert du lundi au jeudi de 8h à 18h, le vendredi de 8h à 20h et le samedi de 9h à 13h
- **Bureau d'accueil local :** Chaumont-Gistoux, Rue Colleau 2
  Tél : 010/68.72.40 – Fax : 010/68.72.49 – E-mail : lambert.ab@skynet.be
  Bureaux ouverts du lundi au vendredi de 9h à 12h et le mercredi de 13h à 16h ou sur rendez-vous.

En cas d'urgence : former le 101

C.P.A.S. – Rue Zaine, 9 – 1325 Chaumont-Gistoux

Permanences sans rendez-vous du lundi au vendredi de 9h à 12h (salle d'attente accessible jusque 11h30) – Tél : 010/68.72.73 – Fax : 010/68.72.59
La Présidente du CPAS : Natacha Verstraeten – Tél : 0474/47.66.36
La Secrétaire du CPAS : Ariane Bauwens – Tél : 010/68.72.53

- **Le Service Social** : Tél : 010/68.72.50
- **La Médiation de Dettes** : Tél : 010/68.72.73 – Sur rendez-vous
- **Les Permanences Juridiques** dispensées par Maître Marghem. une fois par mois sur rendez-vous pris au 010/68.72.55
- **Les Maisons Communales d'Accueil de l'Enfance** (accueil de 0 à 3 ans). «Bruyères et Coquelicots» et «Chant de Blés» Tél : 010/68.96.65. Pour tout renseignement et inscriptions : de 15h à 16h le mardi et de 9h à 10h le mercredi
- **Le Cyber Espace** : Carrefour.citoyen.be – Tel : 010/68.72.74
- **Le Service de Volontariat** : Tel : 010/68.72.56
- **Le Service des aides ménagères** : Tel : 010/68.72.52

Les matières et services offerts par le C.P.A.S. sont détaillés sur le site Internet communal (www.chaumont-gistoux.be).

Maisons sociales

Pour tout renseignement : IPB – Av. des Métallurgistes, 7A1, 1490 Court-St-Etienne – Tél : 010/62.18.35 – Fax : 010/61.44.61 – mab@ipbw.be
Site Internet : www.ipbw.be

Agence Locale pour l´Emploi (A.L.E.)

Ancienne école de Gistoux, chaussée de Huy, 204
Tél et Fax : 010/45.93.69 – E-mail : chgras.ale@skynet.be
Ce service est ouvert
- *les lundis et jeudis de 9h à 12h30 et de 13h30 à 15h30*
- *Le vendredi de 9h à 12h et le mardi sur rendez-vous*

Le Collège Communal

Luc DECORTE (ARC) • Bourgmestre	Rue du Centre, 10 - 010/88.93.56 - luc.decorte@chaumont-gistoux.be attributions légales, administration et personnel, travaux, état-civil et population, contentieux, cultes
Philippe MIGNON (ARC) • Premier échevin	Rue des Papeteries, 30 - 010/68.82.28 - ph.mignon@swing.be environnement, cadre de vie (propreté, entretien et embellissement), ruralité (agriculture et développement rural), énergie, bâtiments publics
Luc MERTENS (Ecolo) • Deuxième échevin	Avenue des Chevaliers d'Escalada, 11 - 0475/86.25.58 - lesmertens@hotmail.com aménagement du territoire, urbanisme, mobilité, information, participation citoyenne
Anne-Marie LOUETTE (Ecolo) • Troisième échevin	Rue des Babaures, 3a - 010/68.90.82 - a_mailleux_louette@yahoo.fr affaires sociales, emploi, santé, logement, culture, tourisme, jeunesse, associations, relations Nord/Sud
Pierre LANDRAIN (ARC) • Quatrième échevin	Rue d'En-Haut, 36 - 0494/51.19.89 - pierre.landrain@skynet.be budget, finances, commerce, PME, développement économique, syndicat d'initiative, sports (2010-2012)
Natacha VERSTRAETEN (ARC) • Présidente du CPAS	Rue des Sables, 26 - 0474/47.66.36 - natacha.verstraeten@skynet.be enseignement, enfance, aînés, personnes handicapées, sports (2007-2009)

ATTENTION – AMALGAME DES CHANGEMENTS!

Modification des dates de parution !

Depuis des années, Amalgame vous est proposé chaque trimestre, au changement de saisons. Afin de coller davantage avec les activités et manifestations diverses, il a été décidé de décaler les parutions de votre magazine communal préféré. Ainsi, dorénavant, il paraîtra fin février (début du printemps), fin mai (présentation des festivités d'été et des fêtes d'école), fin août (rentrée scolaire) et fin novembre (présentation des fêtes de fin d'année).

Même si la maigre fréquence des «Amalgame» ne permettra jamais de concurrencer l'immédiateté du site Internet, gageons que cette nouvelle disposition permettra une meilleure «mise en phase» des informations communales. N'hésitez d'ailleurs jamais à nous faire part de vos remarques et suggestions positives…

Bonne lecture.

Adresse : Administration communale – Service information – rue Colleau 2 à 1325 Chaumont-Gistoux.
Adresse email : webmaster@chaumont-gistoux.be

Clôture des articles : 14 janvier 2011

Le prochain journal communal paraîtra à la fin du mois de **février 2011**. Nous attirons votre attention sur notre souhait de préserver l'orientation non commerciale des articles que nous publions et vous invitons à

- nous faire parvenir votre article de maximum une page A4, photo(s) non comprise(s) – l'idéal étant de nous faire parvenir séparément les photos d'origine, non redimensionnées **sous format .jpg ou .tif (300 dpi minimum)** - à l'adresse e-mail suivante : webmaster@chaumont-gistoux.be pour le **14 janvier 2011 au plus tard**. Les logos sont à fournir de préférence sous format .ai, .eps ou pdf. Ceci vous est demandé afin d'éviter les pertes de qualité lors de l'impression.
- rédiger votre article sur un document Word **(.doc)** et enregistrer la pièce jointe sous la dénomination suivante : AMALGAME PRINTEMPS 2011 – votre nom ou celui de votre association – le titre de votre article (attention pas _ (d'underscore), ni d'accents dans les noms svp!).

Cette contrainte s'applique autant aux documents qu'aux photos.

Exemple de fichier Word : AMALGAME PRINTEMPS 2011 – SEL – les nouvelles du Sel.doc

Si vous êtes responsable d'une ASBL, d'un club sportif ou d'un mouvement de jeunesse, n'hésitez pas à nous faire part de vos comptes rendus de festivités (textes et/ou photos). Dans la mesure de l'espace disponible, nous serons honorés d'en être le relais!
Pour des impératifs d'organisation, tout document qui nous parviendra après le 14 janvier 2011 ne pourra être pris en considération.

Nous vous remercions pour votre compréhension. A vos plumes!

TREMPLIN ROCK

Pour jeunes musiciens débutants

Vous êtes jeune musicien débutant originaire de Chaumont-Gistoux ou y habitant,
Vous cherchez à rejoindre un groupe existant,
Vous souhaitez former votre propre groupe,

Nous sommes à votre disposition pour vous aider à rencontrer d'autres jeunes, centraliser vos demandes et vous permettre de vous «mettre en musique».

Un appel est lancé en vue du prochain
«Festival Tremplin Rock»
Qui aura lieu à la «Salle de l'Amitié» le 19 mars 2011.

Pour plus de renseignements ou pour vous inscrire :
Appelez Gilles Cowez à Carrefour J au 010/24.30.78 de 10h à 18h.

Anne-Marie LOUETTE,
Echevine de la Jeunesse

AGENDA 2011 : DATES DES RENCONTRES CITOYENNES...

Les rencontres citoyennes, fer de lance de la communication entre le Collège communal et les habitants de Chaumont-Gistoux, sont, petit à petit, devenues une institution. Tous les trois mois, et chaque fois dans un village différent, bourgmestre et échevins se présentent devant les habitants. C'est l'occasion de faire le point sur un thème important (finances, sport, énergies, monde associatif, travaux, …). Mais c'est aussi l'occasion de répondre aux questions des villageois sur des problèmes plus locaux, plus ciblés. Chaque fois, les membres du Collège répondent, … sans langue de bois.

Le Collège communal vous invite à assister à sa

16e rencontre citoyenne

organisée le jeudi 24 février 2011 à Dion-le-Val (salle des Fêtes)

Au programme :

- Où en sont nos finances communales ?
- Les mouvements de jeunesse à Chaumont-Gistoux

A VOS AGENDAS ! Voici nos rendez-vous en 2011 :

- **Jeudi 19 mai à Longueville**
- **Jeudi 22 septembre à Gistoux**
- **Jeudi 24 novembre à Dion-le-Mont**

ECHOS DE LA DERNIÈRE RENCONTRE CITOYENNE...

Corroy-le-Grand, jeudi 18 novembre 2010.

Quelque 30 personnes s'étaient déplacées dans le petit réfectoire de l'école de Corroy-le-Grand afin de prendre avec nous le pouls de la Commune.

Nous avons entamé la réunion, avec le concours de M. Offergeld, de l'IBW, en faisant le point sur l'état d'avancement du Parc à Containers. Les options urbanistiques et techniques ont été présentées. Les habitants présents se sont dits inquiets quant à la fluidité du trafic dans et autour du parc. Le Collège communal s'est engagé à rencontrer l'opérateur (IBW) afin de faire toute la lumière sur cette dernière question.

Ensuite, Madame Louette, échevine en charge du Tourisme, a présenté le projet «Wallonie Week-end Bienvenue» qui se déroulera les 14 et 15 mai 2011. Assurément une vitrine importante pour ce qui se vit et se fait dans notre belle petite commune.

Le troisième point à l'ordre du jour fut l'état d'avancement du schéma de structure. Comme il s'agit de planifier, à l'horizon 15 – 20 ans, les grandes lignes de l'urbanisation de Chaumont-Gistoux, il était nécessaire de vous informer sur l'état des lieux. A ce stade, le Bureau Agora a présenté un diagnostic très intéressant et interpellant de notre commune. Il s'agit à présent de fixer les grandes options en ayant à l'esprit trois critères : l'accueil des jeunes ménages, la non constructibilité des 77% des terres et le maintien du cadre champêtre de Chaumont-Gistoux.

Enfin, la soirée s'est terminée par la présentation de la politique sportive communale. Pierre Landrain, notre échevin en charge du Sport, a présenté les grands projets d'extension et d'accueil du Centre sportif André Docquier. L'accent fut mis également sur le souci que nous avons d'offrir le plus grand service possible à un public le plus large possible, dans l'esprit du sport pour tous.

En février, notre rencontre citoyenne se déroulera à Dion-le-Val. Nous mettrons l'accent sur l'état des finances communales et sur la situation des mouvements de jeunesse, forts de centaines de jeunes !

Pour le Collège communal,
Luc MERTENS,
Echevin de l'Information

Naissances

Leonardo Deketelaere	23.07.2010	Pauline Defour	22.08.2010
Arthur De Doncker	04.08.2010	Janis Servaes	28.08.2010
Amadéo Serckx	05.08.2010	Fanny Hesbois	09.09.2010
Ulysse Delvaux	08.08.2010	Emilie Dumont	27.09.2010
Elyne Loscaux	08.08.2010	Bastian Haegeman	02.10.2010
Cassandra Nicaise	16.08.2010	Sacha Vervier	01.10.2010
Merlin Lejeune	18.08.2010	Callistine Mortelmans	04.10.2010
Célia Morel	19.08.2010	Emma Raj	16.10.2010

Mariages

Olivier Van Bauwel (Cht-Gtx) et Corinne Torrekens (Cht-Gtx) le 14.08.2010
Fabrice Van Ertvelde (Cht-Gtx) et Nadia Younan (Cht-Gtx) le 28.08.2010
Frédéric Portier (Cht-Gtx) et Vanessa Weiss (Cht-Gtx) le 28.08.2010
Guy Van Eechoute (Cht-Gtx) et Anna Verhoeven (Wommelgem) le 04.09.2010
Hendrikus Wijers (Cht-Gtx) et Josée Spirlet (Cht-Gtx) le 18.09.2010
Alain Fichot (Cht-Gtx) et Anna Skulavikova (Cht-Gtx) le 18.09.2010
Myriam Toson (Cht-Gtx) et Catherine Debroux (Cht-Gtx) le 25.09.2010
Renaud Dupuis (Cht-Gtx) et Justine Camerman (Cht-Gtx) le 02.10.2010
Mehdi Zouaoui (Cht-Gtx) et Valérie Bovy (Cht-Gtx) le 09.10.2010

Décès

Catherine De Ryck	le 08.07.2010	Marcelle Verbanis	le 24.08.2010
Marthe Libert	le 04.08.2010	Marie- Louise Lorent	le 30.08.2010
Etienne Petignot	le 06.08.2010	Eliane Coosemans	le 12.10.2010
Germaine Bonvalet	le 23.08.2010		

LE PRINTEMPS DE L'ENVIRONNEMENT - 26 FÉVRIER 2011

Plus de 800 Scouts à Chaumont-Gistoux,
Plus de 800 Scouts dont le souhait est de valoriser la Biodiversité,
Plus de 800 Scouts dont le souhait est de réaliser une action citoyenne utile à leur commune,

Nous les avons réunis,
Nous les avons écoutés.

De ce «brain-storming» où l'éco conseillère était présente est née l'idée du **«Printemps de l'Environnement»**, en collaboration avec Philippe Mignon, l'Echevin de l'Environnement.

Le samedi 26 février 2011, les 800 Scouts réaliseront à travers toute l'Entité de Chaumont-Gistoux différentes actions en rapport avec l'environnement :

Des balades, des nichoirs, des bancs, …

Des balades encadrées par des guides nature, la **découverte de nos cours d'eau et de nos sites et réserves naturelles** grâce au «Contrat de Rivière» ou aux «Amis du Parc de la Dyle» ou encore au «Groupe Sentiers», l'entretien de **chemins et sentiers**, l'installation de panneaux didactiques et de bancs en bois, l'installation dans des sites adéquats de **nichoirs, mangeoires, abris à insectes**… fabriqués par les jeunes, la restauration de chemins didactiques, la préparation du sol pour des jardins partagés, des opérations de nettoyage, **un concours** sur les collectes sélectives, l'identification de dépôts illicites, des opérations de protection des **batraciens**, … et bien d'autres services encore, adaptés aux différents âges rassemblés au sein des Unités.

Ces différentes activités seront encadrées par les Staffs Scouts, les éco cantonniers et l'Agent de police chargés des infractions environnementales.

Venez nous rejoindre !

Dans l'après-midi, les mouvements de jeunesse convergeront vers le Centre Sportif A. Docquier. De nombreux stands seront accessibles à la population. Ils reprendront les thèmes abordés tout au long de la journée. Ce site sera occupé par les grands acteurs environnementaux actifs dans notre région, ainsi que par des délégations des jeunes qui auront entrepris, au cours de cette journée, de multiples actions.
Nous vous y donnons rendez-vous afin de découvrir le résultat de leur travail.

L'après-midi se terminera par une veillée commune.

Anne-Marie LOUETTE,
Echevine de la Jeunesse

WALLONIE WEEK-END BIENVENUE À CHAUMONT-GISTOUX

14 et 15 mai 2011

Ce week-end-là votre commune sera mise à l'honneur.
Ce week-end-là notre commune sera terre d'accueil
Chaque citoyen pourra être ambassadeur de son village

Notre village recèle des trésors cachés. Aidez-nous à les découvrir ! Des richesses humaines, artistiques, gastronomiques, culturelles… et tant d'autres.
Que pouvons-nous proposer à nos hôtes d'un jour ?
Que proposerons-nous à nos voisins ?
Des collections privées ? Des techniques urbanistiques innovantes ? Des produits du terroir ? Des promenades à pied ou à vélo ? De l'artisanat ? Des ateliers ? Des fêtes ? De la tarte ? Du cresson ? Des sources et des moulins ? Des parcs et des jardins ? De l'histoire ? De l'agriculture ? De l'apiculture ? Des portes ouvertes de nos associations ? Des musées ? Des paysages ? De la ferronnerie ? Des recettes de cuisine ? Un circuit historique de l'eau ? Une roseraie ? Des orgues ? Des écrits ? Du sport ? Du Wallon ? Du théâtre local ? Des petits rapaces ? Des contes ? Une radio locale ? Un cercle équestre ?

Et vous ? Et votre voisin ? Que proposez-vous ?
Faites-nous signe.
Appelez-nous. Toutes vos idées sont les bienvenues.

Renseignements :
webmaster@chaumont-gistoux.be
Tél. 010/68.72.11 en semaine de 9h à 16h, et le vendredi de 9h à 12h
E-mail : a_mailleux_louette@yahoo.fr
Gsm : 0478/31.53.72
E-mail : infos@sichaumont-gistoux.be

Pour le Comité organisateur,
Anne-Marie LOUETTE,
Echevine de la Culture et du Tourisme

JARDINS SOLIDAIRES – JARDINS PARTAGÉS JARDINS COLLECTIFS

Le **9 octobre dernier** les premiers futurs utilisateurs des «Jardins Partagés du Ruisseau de Louvranges» se sont retrouvés sur le terrain de la rue Mouche-Bois.
L'association «Vent Sauvage», invitée par «Tournesol», y a enseigné les rudiments à connaître pour la création d'un jardin.

Le **6 novembre**, après une initiation aux techniques du compostage, les nouveaux utilisateurs, maintenant au nombre de neuf, ont installé, sur l'herbe, la bâche qui facilitera la préparation du sol pour les premiers semis de printemps.

Le **27 novembre**, la plantation d'arbustes à petits fruits sur le terrain est à l'ordre du jour.

Le **15 janvier prochain**, sélection et commande de graines.

Vous êtes jardinier expérimenté ou débutant,
vous êtes intéressé par un petit lopin de terre à cultiver,
vous désirez apprendre à cultiver vos propres légumes, fleurs et fruits,
Vous aguerrir aux techniques de culture naturelle plus respectueuse de notre environnement,
Pouvoir sentir et goûter des aliments sains plantés ou semés par vos soins,
Partager et échanger, entre voisins jardiniers, des graines, des recettes et des idées, le fruit de vos récoltes, …

Cela vous tente ?

La Commune de Chaumont-Gistoux en collaboration avec différents partenaires vous donne l'opportunité de vous retrouver pour cultiver des parcelles individuelles et/ou partagées avec d'autres amateurs.

Renseignez-vous : Service Environnement
8 rue Inchebroux
Tél. 010/68.06.91
E-mail : ml.serret.jmd@belgacom.net

Anne-Marie LOUETTE,
Echevine du Logement

AUTOMNE ET HIVER, SAISONS POUR L'ABATTAGE DES ARBRES ET DES HAIES ?

Oui, mais pas sans autorisation préalable...

Nous sommes tous conscients aujourd'hui des fonctions écologiques essentielles que remplissent les arbres et les haies. Abattre un arbre ou arracher une haie n'est donc pas un acte anodin.
C'est pourquoi la loi (*le Code wallon de l'Aménagement du territoire, de l'Urbanisme, du Patrimoine et de l'Energie dans certains cas ainsi que le règlement communal en la matière dans d'autres cas*) impose, dans la majorité des cas, une autorisation préalable, même si à première vue, l'arbre à abattre ne présente aucun caractère exceptionnel.
Alors, **avant toute action, n'hésitez pas à prendre contact avec le service urbanisme qui vous indiquera les formalités éventuelles préalables à entreprendre**.
Pour information, le Collège communal a décidé de revoir le règlement communal actuellement en vigueur, afin, notamment, d'en simplifier la procédure. Ce nouveau règlement a été présenté au Conseil communal en cette fin d'année.

Plantations – petits rappels...

En principe, nulle autorisation n'est nécessaire pour planter des arbres ou arbustes dans son jardin. Toutefois, il nous semble utile de respecter les quelques règles suivantes :

1. si la parcelle concernée est reprise dans le périmètre d'un permis de lotir,
   a) vérifiez les prescriptions éventuelles relatives au type et aux règles de plantations éventuellement imposées ;
   b) **il est possible que la plantation de certaines essences soit interdite** ;
2. le code rural impose un recul de 2 m minimum par rapport au bien voisin pour toute plantation d'essences « haute tige » et un recul de 0,50 m pour les plantations « basse tige » (haie) ;
3. pour toute plantation à front du domaine public, une autorisation communale préalable est nécessaire.

Par ailleurs, lors de plantations, pensez à la taille de l'essence choisie lorsqu'elle sera arrivée à maturité … …
Enfin, privilégiez plutôt les essences indigènes (liste disponible au Service Urbanisme de l'Administration communale).

Luc MERTENS,
Échevin de l'Urbanisme

CONDITIONS HIVERNALES DIFFICILES...

Rappelez-vous... l'hiver dernier fut dantesque. De la neige, du froid, une désorganisation des habitudes de vie, des soucis de circulation...

Et des ouvriers communaux sur les routes par tous les temps et à toute heure afin de rendre vos conditions de circulation un peu moins pénibles.

Cette année, nous voudrions rendre le travail de déneigement encore plus efficace durant les périodes hivernales difficiles. C'est pourquoi nous nous permettons d'insister pour que vous évitiez, si possible, de laisser les voitures en voirie.

De la sorte, les routes seront libérées et les travaux d'épandage, de lutte contre le verglas et de déblayage seront adaptés à nos voiries.

Dans le même temps, merci de penser à votre **facteur** qui, en hiver, doit circuler sur des trottoirs glissants ou atteindre la boîte aux lettres en effectuant des exercices périlleux.

Merci pour eux.

Luc MERTENS,
Echevin de l'Information

NOUVEAU SITE INTERNET : www.chaumont-gistoux.be!

Un site Internet, en 2010, c'est le baromètre de l'activité communale. Il permet de recevoir des informations pratiques, de découvrir l'évolution des différents dossiers, de vivre la Commune quasi en temps réel.

Mais cela nécessite rigueur, ponctualité, mises à jour régulières et permanentes, mais aussi attractivité et convivialité. Voici trois années, nous avions lancé le nouveau site communal www.chaumont-gistoux.be.

De mois en mois, le succès fut croissant. Depuis, l'évolution est galopante et nous avons pris le parti de vous proposer un site entièrement remis à jour et relooké. Vous pourrez le découvrir dès janvier 2011. N'hésitez surtout pas à nous faire part de vos remarques et suggestions à l'adresse email : webmaster@chaumont-gistoux.be.

Bon surf!

Luc MERTENS,
Echevin de l'Information

LA MALTRAITANCE INTRAFAMILIALE : VERS QUELS SERVICES SE TOURNER?

La maltraitance pourrait avoir comme définition une situation de violences physiques, de sévices corporels, de violences psychologiques, d'abus sexuels, ou de négligences graves qui compromettent le développement physique, psychologique ou affectif d'un enfant. Une attitude ou un comportement maltraitant peuvent être intentionnels ou non (Décret du 12 mai 2004 relatif à l'aide aux enfants victimes de maltraitance).

A qui puis-je faire appel si je suis confronté à de la maltraitance ou à des suspicions de maltraitance ?

De nombreux intervenants, et avant tout ceux que vous connaissez, peuvent vous apporter un accompagnement. Selon la situation, le plus indiqué sera : le médecin généraliste, un service social, le centre PMS, l'AMO, l'ONE, …

En outre, des services plus spécialisés dans le domaine sont à votre disposition.

Ci-dessous, nous vous présentons une liste non-exhaustive de services auxquels vous pouvez faire appel :

1. **Equipe SOS Enfants** : ce service a pour mission de prévenir et de traiter les situations où des enfants sont victimes de négligence ou de maltraitance, qu'elles soient physiques, psychologiques, sexuelles ou institutionnelles. Ses missions reprennent l'information et la sensibilisation au sujet, l'évaluation pluridisciplinaire de la situation basée sur l'écoute et l'examen psycho-médico-social de l'enfant et de sa famille ainsi qu'éventuellement des entretiens avec des professionnels qui entourent la famille, et l'accompagnement médical, social, psychologique et juridique de l'enfant et de son entourage en vue du traitement de la situation.
   L'équipe SOS Enfants intervient soit d'initiative, soit sur demande d'une personne ou d'un organisme suspectant ou ayant constaté la maltraitance chez un enfant, soit à la demande directe d'un enfant.

2. **Le Service d'Aide à la Jeunesse (SAJ)** : ce service est public et gratuit. Il agit à la demande et avec l'accord des jeunes et de leur famille dans le cadre de l' «aide volontaire ou consentie». Avec l'aide des délégués de son service, le Conseiller examine les demandes d'aide des jeunes en difficulté ou en danger ainsi que celles des parents qui éprouvent des difficultés dans leur rôle parental. Le Conseiller n'intervient pas sur base d'informations anonymes mais sur base d'éléments concrets, objectivables et écrits qui peuvent être consultés par les intéressés. Il informe ceux-ci du contenu et de l'origine de l'information. L'aide apportée par ce dernier est spécialisée et subsidiaire. Cela signifie qu'elle est octroyée généralement après constat d'un service de première ligne (équipe SOS, CPAS, Centres PMS, PSE, ONE, …). Si les personnes refusent l'aide du Conseiller ou ne collaborent pas et que l'état de danger est avéré, le Conseiller en informe le Procureur du Roi. Celui-ci évaluera alors la nécessité de mettre en place une aide contrainte. Le passage par le SAJ est obligatoire avant la saisie du Tribunal de la Jeunesse par le Procureur du Roi.

Le SAJ est donc l'intervenant central et incontournable en cas de situations de maltraitance, négligences, suspectées ou avérées.

De plus, vous pouvez contacter le numéro vert (gratuit) de la Communauté Française : 0800/20.000.

Une brochure plus complète présentant les différentes orientations possibles qui peuvent être proposées à toutes personnes confrontées à une situation de maltraitance, d'abus ou de négligences, est disponible à l'accueil de la maison communale.

Adresses et numéros utiles :

Equipe Enfants Familles (Equipe SOS Enfants du Brabant Wallon)
Chaussée de Charleroi, 4 – 1471 Genappe
Tél : 067/77.26.47 – Fax : 067/77.26.52.
Heures d'ouverture : de 9h à 17h du lundi au vendredi

Service d'Aide à la Jeunesse de Nivelles (SAJ)
Rue Cheval Godet, 8 – 1400 Nivelles
Tél : 067/89.59.60 – Fax : 067/84.18.16.
Courriel : saj.nivelles@cfwb.be

Heures d'ouverture : de 9h à 17h du lundi au vendredi. Permanences sans rendez-vous : lundi et mercredi de 13h30 à 17h Mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h.

Cet article a été largement inspiré de la brochure destinée aux professionnels «Que faire si je suis confronté à une situation de maltraitance ? M'appuyer sur un réseau en confiance…», auteur responsable : Communauté Française.

HANDICONTACT/SERVICE SOCIAL

Le service social/Handicontact a déménagé !

Vous retrouverez dorénavant Madame Ingrid ANNET dans ses nouveaux locaux situés rue Colleau n° 5 (face à la Maison communale) à 1325 Chaumont-Gistoux

Nouveau n° de tél. : 010/68.13.40

Pour rappel, Madame ANNET vous reçoit lors de ses permanences les lundis et mercredis de 9h à 12h. En dehors de ces permanences, Madame Annet reste disponible sur rendez-vous.

LA MALTRAITANCE CONCERNE AUSSI LES PERSONNES ÂGÉES...

Ce sujet reste encore délicat et méconnu au sein de notre société. Pourtant, il est essentiel d'en parler, de s'y intéresser.
Maltraiter, ce n'est pas seulement frapper. La maltraitance peut revêtir différentes formes : indélicatesses, traitements dégradants, pressions financières, démarchages commerciaux abusifs, (…)
Stress, fatigue, irritabilité, dépendances, il y a toutes sortes de raisons qui peuvent conduire à un débordement. La maltraitance peut s'opérer ainsi de manière insidieuse ou non, à domicile ou en milieu d'accueil. Quel que soit l'auteur désigné, la violence survient la plupart du temps d'une situation de souffrance dans le chef du maltraitant. Toute personne peut, un jour, être amenée à avoir une parole, un comportement ou un geste maltraitant. L'important est de se poser la question sur ses relations avec les personnes âgées.
Face à une situation de maltraitance d'une personne âgée, il est important de ne pas rester seul. Si vous êtes victime de maltraitance, témoin de certains actes ou si vous vous posez simplement des questions, n'hésitez pas à contacter notre service.
Une antenne couvre l'ensemble de la Province du Brabant wallon et est à votre disposition pour vous écouter, vous conseiller, prendre en charge des situations ou organiser des séances d'information sur la problématique. Appel gratuit et anonyme au n° 0800/30.330

Antenne du Brabant wallon

Rue du Môle, 5
1420 Braine-l'Alleud
Tel : 02/387.59.00
Fax : 02/387.29.00
Email : brabantwallon@respectseniors.be
www.respectseniors.be

ET LES FINANCES ?

Elles vont mieux…

Après le vol, le 26 janvier 2009, des informations comptables relatives à 2008 et années antérieures, l'établissement des comptes de l'année 2009 a demandé un travail considérable de reconstitution des informations ; notamment un inventaire complet des actifs et passifs de la commune en vue de l'élaboration d'un bilan à partir duquel les comptes de 2009 et années suivantes pourraient être établis avec certitude.
Ce qui fut fait et certifié par l'acceptation de l'autorité de tutelle.

L'analyse de ces résultats permet de constater le redressement important opéré dans les finances communales depuis la situation dramatiquement déficitaire mise en lumière en 2007 par la nouvelle équipe collégiale.

En effet, l'exercice 2009 présente à l'ordinaire (opérations récurrentes, fonctionnement) un résultat budgétaire en boni de 1.408.310,12 € et un résultat comptable également en boni de 1.613.244,08 €.
Par rapport aux prévisions budgétaires, les écarts sont relativement insignifiants et démontrent une qualité de prévision et une réelle capacité de maîtrise des coûts et de refus des dépenses inutiles.

A l'extraordinaire (opérations relatives au patrimoine communal, investissements), le résultat budgétaire est en boni de 1.962.764,99 € tandis que le résultat comptable affiche un boni de 1.409.577,29 €.
Les investissements engagés se chiffrent à 1.118.234,31 €.

Parmi ceux-ci, citons :
- La reconduction du bail d'entretien et les investissements de voirie ;
- Diverses acquisitions de matériel d'exploitation ;
- De nombreux travaux dans les écoles de l'entité ;
- L'achat de matériel et d'outils informatiques ;
- La poursuite du PCA (Plan Communal d'Aménagement) ;
- Etc.

Ces investissements ont été financés partiellement par l'emprunt, mais le total emprunté en 2009 n'excède pas le montant du capital remboursé aux banques, ce qui induit une diminution sensible de la dette.

En conclusion, on peut se réjouir enfin d'un éclaircissement et d'un redressement radical de la situation financière de la commune. Les résultats positifs dégagés constituent une bonne base pour les exercices à venir. A cet égard, 2010 devrait également présenter un boni.

Toutefois, les charges résultant des engagements et de la gestion du passé constituent toujours un lourd handicap pour de nombreuses années encore. Principalement la dette qui, bien qu'à présent en diminution, régulière mais prudente pour ne pas nuire à la capacité de fonctionnement et d'investissement de la commune, reste largement supérieure à une norme tolérable.

Pierre LANDRAIN,
Echevin des Finances et du Budget

La politique communale en matière de sport s'est exprimée depuis de nombreuses années au travers des missions de l'ASBL Omnisports de Chaumont-Gistoux. Celle-ci a notamment en charge la gestion du Centre Sportif.
La politique sportive qu'entendait mener la nouvelle équipe collégiale a été précisée dans sa déclaration de politique générale complétée par son analyse ultérieure des nécessités de terrain. Elle se résume ainsi :

1. Promouvoir la pratique du sport et permettre à tous les citoyens, de Chaumont-Gistoux en priorité, de pratiquer les activités sportives de leur choix dans les limites du cadre raisonnable des besoins collectifs et des moyens de la commune. Cet objectif implique la mise en place d'une organisation et d'infrastructures adéquates ;
2. Promouvoir une pratique du sport respectueuse des valeurs de «l'esprit du sport».

L'accomplissement de cette mission ne pouvait se faire sans une réorganisation des organes et du fonctionnement de l'ASBL Omnisports ainsi qu'une adaptation des infrastructures actuelles vieillissantes.
En conséquence un programme d'actions a été initié en 2010 :

- L'ASBL a été réorganisée : nouveaux statuts et règlements, nouveaux organes (Assemblée générale, Conseil d'administration, Direction du centre, Conseil des utilisateurs), gestion de la cafétéria par le personnel de l'ASBL.
- Remise à la Région du dossier de reconnaissance comme «centre sportif local intégré», donnant accès à des subsides de fonctionnement.
- Etude de la création d'une «Régie Communale Autonome» permettant la récupération de la TVA (mise en place janvier 2011).
- Amélioration des infrastructures : chauffage, isolation et éclairage de la salle remis à neuf.

D'autres actions sont planifiées ou à l'étude :

- Une nouvelle plaine de jeux pour enfants (printemps 2011).
- Agrandissement du centre sportif (étude en 2011).
- Deux nouveaux terrains de tennis couverts (2011-2012).
- Transformation d'un terrain de football gazon en surface synthétique.
- Création de petites infrastructures sportives de quartier.

Les contraintes budgétaires et l'obtention des subsides imposent évidemment un étalement des projets.

Quelles sont aujourd'hui et pour l'avenir les lignes directrices de notre politique sportive ?

- Développer le «sport pour tous» : clubs, sportifs individuels, jeunes, personnes âgées, personnes handicapées…
- Organiser l'accueil au Centre sportif pour ceux qui pratiquent leur sport en dehors du centre (VTTistes, marcheurs, joggeurs ou simples promeneurs).
- Donner à tous, sportifs ou non, un cadre de détente et un accueil agréables.
- Prendre en compte les besoins locaux, de certains quartiers.
- Entretenir par des actions spécifiques «l'esprit du sport» et de ses valeurs (courage, honnêteté, fair play, respect de l'adversaire…).

Le sport contribue à la santé. La bonne santé de tous est notre vœu le plus cher.

Pierre LANDRAIN,
Echevin des Sports

ANTENNE ASTRID – IL N'Y A RIEN A CRAINDRE

A la demande de certains riverains, le Collège communal a chargé l'Institut Scientifique de Service Public (ISSEP) d'effectuer des mesures des champs électromagnétiques générés par l'antenne ASTRID située rue des Vignes.

Les mesures ont été effectuées en 20 points situés dans un rayon maximum de 300 mètres autour du pylône. Les résultats varient en moyenne entre 0,021 et 0,135 volts par mètre (V/m) ainsi qu'entre 0,036 et 0,235 V/m. quand les antennes émettent au maximum de leur puissance.
Aucune des sources ne génère donc une émission supérieure à 3V/m. qui est la limite fixée, par antenne, en Région wallonne.

Pour que votre information soit complète, il faut savoir que le matériel en place n'autorise que 8 communications simultanément et que lors des mesures effectuées il y en avait 4 en permanence avec un pic à 6 communications.

Par contre, on ne répétera jamais assez que l'utilisation d'un téléphone portable nécessite quant à elle la plus grande prudence. Une communication personnelle avec son gsm a, en effet, un impact 30.000 fois plus élevé que les champs électromagnétiques générés par l'antenne Astrid !

Pour ceux que cela intéresse, le rapport de l'ISSEP peut être consulté sur demande au Service Environnement.

Philippe MIGNON,
Echevin de l'Environnement

UN PEU DE RESPECT S'IL VOUS PLAIT !

Tout le monde, à juste titre, considère la protection de notre environnement comme un défi majeur à relever pour les générations futures. L'environnement, ce n'est cependant pas seulement la couche d'ozone, la protection des ours polaires ou de la forêt amazonienne, c'est aussi et surtout ce qui se passe près de chez nous.

Et là, certain(e)s d'entre nous font preuve d'un manque de civisme «crasse» et d'un égoïsme insupportable. Quelques exemples glanés sur le terrain :

- le nombre de déchets de toutes sortes qui fleurissent le long de nos routes et voiries agricoles. Dans ma rue, sur à peine 400 mètres, j'ai ramassé récemment plus de 49 cannettes vides !
- les crottes de chiens qui se multiplient sur les trottoirs et terre-pleins dans certains quartiers (Château d'eau, rue de l' Eau…) au mépris de leurs riverains, des équipes communales d'entretien et des promeneurs.
- le non respect des consignes de dépôt des poubelles en bord de route (après 18h et avant 6h) ;
- les poubelles publiques qui débordent de déchets ménagers. Que ne ferait-on pas pour économiser le prix d'un sac blanc !
- la saleté des abords des bulles à verre qui regorgent de déchets qui n'ont rien à y faire ;
- le non respect des rendez-vous et des quantités fixées lors de la collecte des déchets verts ;
- les balises et chicanes détruites ou disparues sur les chemins et sentiers ;
- les nombreuses habitations non pourvues d'épuration individuelle et qui rejettent sans vergogne leurs eaux usées sur la voie publique

A l'heure où tout le monde n'a que les mots de «civilité» et de «citoyenneté» à la bouche, il importe que chacune et chacun d'entre nous balaie devant sa porte (au propre comme au figuré) et se fasse une fois pour toute à l'idée que la vie en société ne consiste pas à agir quand et comme on le veut.

Il existe un règlement de police, des règlements communaux et régionaux qui régissent toutes ces matières. Un agent constatateur assermenté a été recruté par la commune pour les faire respecter. Bien entendu, il ne peut pas être partout en même temps et à l'affût derrière chaque habitant(e). Sachez cependant que le Collège communal lui a demandé de faire preuve de la plus grande fermeté dans les divers dossiers qu'il a à traiter.

Ceci dit, il serait tellement plus simple que nous nous rendions enfin compte que le respect de notre cadre de vie est l'affaire de tous.

Merci de votre compréhension et de votre collaboration.

Philippe MIGNON,
Echevin de l'Environnement

BIENTOT DU PHOTOVOLTAIQUE SUR CERTAINS BATIMENTS

Le Collège communal a approuvé le démarrage de la procédure officielle en vue de la désignation d'un opérateur sous forme de tiers investisseur pour la fourniture, le placement et l'exploitation de panneaux photovoltaïques sur certains bâtiments communaux.
Il a décidé, à cet effet, de publier l'avis de marché au bulletin des adjudications, l'ouverture des offres devant avoir lieu le 1er décembre 2010.

Le cahier spécial des charges relatif à ce marché a été approuvé par le Conseil Communal, la tutelle régionale ayant donné son feu vert… par expiration des délais.

Le système du tiers investisseur n'implique aucun investissement de la Commune qui, par contre, obtiendra pendant 5 ans des revenus sous forme de redevance pour occupation des toitures. A l'issue de cette période initiale, la commune pourra disposer des équipements et utiliser l'électricité pour ses propres besoins ou l'injecter dans le réseau.

Ce marché reprend 15 bâtiments dont les candidats soumissionnaires feront le tri en fonction de la faisabilité, des exigences techniques et de la rentabilité.

A l'instar de l'avis favorable de principe qu'il a émis sur l'éventuelle installation d'éoliennes à Chaumont-Gistoux, ce dossier démontre la volonté du Collège communal de prendre en compte, de manière rigoureuse et réfléchie, la nécessité de développer les énergies renouvelables sur son territoire.

Philippe MIGNON,
Echevin de l'Environnement

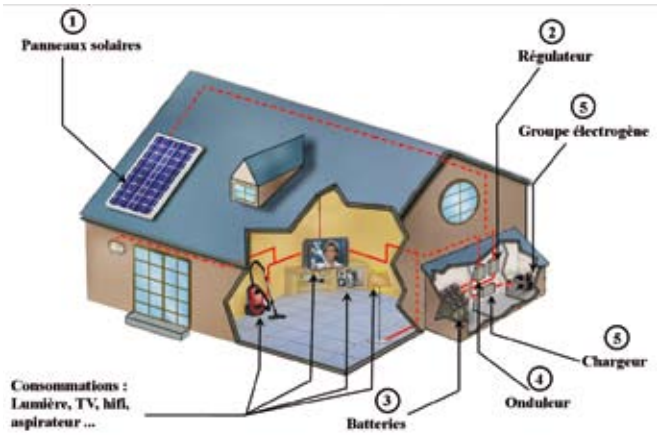

COLLECTE COMMUNALE DES SAPINS DE NOËL

Tout au long du mois de janvier, la Commune de Chaumont-Gistoux propose à tous ses résidents de se débarrasser, gratuitement, de leur sapin de Noël.

Pour être collecté par les soins de la commune, votre sapin doit être dépourvu de garniture et allégé de toute motte de terre ou support artificiel.

Le ramassage communal est ORGANISÉ UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS à prendre, par téléphone, auprès du service Environnement 010/68.06.91 entre 9h et 12h les mardis et jeudis.

Cette offre est valable du mardi 4 janvier au jeudi 3 février 2011.

Pour ceux qui ne souhaitent pas utiliser la filière locale, **les parcs à conteneurs installés dans les communes voisines (Ottignies-Louvain-la-Neuve, Perwez, Wavre et Incourt) acceptent, aussi gracieusement, vos déchets verts du lundi au samedi de 10h à 17h15**.

Pour (re)découvrir le réseau des parcs à conteneurs et leur mode d'emploi, le «Guide pratique du tri des déchets en Brabant wallon» est un outil directement accessible sur le site électronique de l'Intercommunale du Brabant wallon (www.ibw.be). Des exemplaires sont aussi disponibles auprès des services communaux «Accueil» et Environnement ». Enfin, sur simple appel téléphonique ou courriel adressé au service Environnement (010/68.06.91 – ml.serret-jmd@belgacom.net), cette brochure peut aussi vous être envoyée.

Marie-Laurence SERRET-BRAGULAT
Conseillère en environnement

ET SI ON PARLAIT D'AGRICULTURE... (4/4)

A l'initiative de l'échevin de l'agriculture et pour marquer son soutien aux agriculteurs face aux défis auxquels ils sont confrontés, cette rubrique vous sera proposée durant une année (quatre éditions du bulletin communal). Elle a pour but de vous informer régulièrement des travaux des champs et activités agricoles que vous pourrez observer en parcourant notre territoire.
Les agricultrices qui ont travaillé à la rédaction de ces articles thématiques, souhaitent éclairer votre perception de l'agriculture, de ses composantes, de ses contraintes et atouts ; bref valoriser cette activité ancestrale qui rythme le quotidien de notre cadre de vie rural et qui évolue perpétuellement sans que, souvent, nous ne nous en rendions compte. L'agriculture et les agriculteurs d'aujourd'hui sont bien de leur époque, ils savent allier traditions et modernité. Partons à leur rencontre…

Les travaux des champs au fil des saisons – Hiver de décembre à mars

Aux champs :
Avec l'hiver se terminent les derniers labours en prévision de l'année culturale suivante. Jusqu'à fin décembre se dérouleront encore les chargements et transports de betteraves vers les sucreries. En cas de gel, les tas seront bâchés.
Pour les agriculteurs commencera la période de remise en ordre et d'entretien du matériel.
Selon les dates et les modalités précises, certains engrais de ferme (lisiers, fumier) seront épandus sur les terres.
En hiver, dès que le temps et leurs occupations le permettent, les éleveurs entretiennent les haies, les clôtures des prairies.

A la ferme :
Dès la fin de l'automne et les premières gelées, les agriculteurs ramènent vers les étables tous les troupeaux qui ont séjourné dans les prairies durant la bonne saison. Mais ce n'est pas à cause de la température extérieure ! En effet, les bovins, les caprins et les ovins ne craignent pas le froid en tant que tel, mais bien le manque de nourriture (la croissance de l'herbe est arrêtée) et d'eau (en cas de gelées). Les éleveurs craignent aussi le risque de destruction des prairies par le piétinement.
Les étables d'aujourd'hui sont le plus souvent très «ouvertes» pour assurer une bonne aération nécessaire à la santé des animaux, même par temps très froid. Devinez donc qui souffre le plus par – 20° : le fermier ou la vache ?
Une fois les étables bien remplies, les éleveurs consacreront leur temps de travail presque exclusivement aux soins, à la nourriture et à la traite du bétail. Dès décembre commence aussi la saison principale des naissances des agneaux et des veaux Blanc Bleu Belge. C'est une période délicate et fatigante car les animaux réclament beaucoup de surveillance jour et nuit, ainsi que des soins précis.

Les animaux de la ferme

Le Brabant wallon, et la commune de Chaumont-Gistoux aussi, comptent une grande variété d'élevages. Mais on peut dire que ce sont les bovins qui occupent la place la plus importante dans nos exploitations.
La tendance actuelle est à la diminution du nombre total de bêtes détenues et du nombre d'exploitants, nous constatons cependant une augmentation du nombre d'animaux par exploitation.
Nous distinguons deux grands types de bovins :

- **Les vaches viandeuses et donc allaitantes**, élevées pour leur viande. Le lait produit en quantité modeste par ces bovins est destiné à l'allaitement des veaux par tétées, durant 4 à 6 mois. Par ordre d'importance, vous croiserez dans nos prairies et nos étables la Blanc Bleu Belge, dont la viande est reconnue pour ses qualités de tendreté, sa faible teneur en matière grasse et sa productivité. Vous rencontrerez aussi la Limousine. Parfois, mais plus rarement, la Blonde d'Aquitaine et la Charolaise.

Blanc Bleu Belge

Vaches laitières à l'étable en hiver

- **Les vaches laitières** dont la production de lait (de 15 à 30 litres par jour en moyenne) est destinée à la consommation humaine. Ce lait est récolté par traite mécanique deux fois par jour et est ensuite livré à la laiterie. Par ordre d'importance, vous croiserez dans nos prairies et nos étables : la Holstein noire, la Pie rouge, plus rarement, la Jersey, la Normande, la Montbéliarde.

Notre province peut s'enorgueillir d'être le berceau d'une race porcine, «**Le Piétrain**» qui fait la renommée de notre région et de notre pays. Le Porc Piétrain est l'unique race à produire une viande dépourvue de graisse : elle donne une carcasse où le rapport poids des muscles/poids de la carcasse est le plus élevé de toutes les races connues. Il produit 83 % de carcasse dont 69 % de viande maigre. Des qualités qui lui confèrent un potentiel unique d'amélioration des autres races. (exportations pour croisement en Chine, en Espagne, au Vietnam, au Brésil…). Toutefois, le Brabant wallon et la Région wallonne ne contribuent que pour 5 % à la production nationale de viande porcine. Bien que l'élevage porcin soit souvent controversé, les producteurs ont

fait évoluer leurs outils de production vers plus de technicité, de qualité et de sécurité, dans l'exploitation, mais aussi dans le produit fini que le consommateur pourra savourer dans son assiette.

Verrat (mâle) Pietrain

L'heure de la tétée pour la famille « Porc de Piétrain »

Quelques agriculteurs passionnés se consacrent à l'élevage de **moutons**, pour la production de viande, essentiellement des races Suffolk et Texel.

Et la qualité dans tout cela....

Les produits agricoles et horticoles de notre région sont de très bonne qualité sanitaire. En effet, les productions sont suivies et contrôlées depuis des décennies, avec une intensification des normes et exigences depuis les crises sanitaires des années 80 et 90.
L'agriculteur doit aujourd'hui participer à un système d'autocontrôle par un suivi régulier et systématique de toutes ses pratiques. De nombreux registres doivent être tenus pour démontrer l'origine et l'utilisation de tous les intrants (aliments pour le bétail, semences, engrais, produits phytosanitaires, médicaments…).
Une attention toute particulière sera accordée à l'identification et à la traçabilité du bétail, grâce au bouclage des animaux et à l'enregistrement dans le système SANITEL – SANITRACE qui est une banque de données en temps réel, une sorte de «registre national» pour les animaux de ferme.

Le bouclage des bovins

Les méthodes de travail et le respect des bonnes pratiques agricoles sont également sous haute surveillance : méthodes de cultures, méthodes d'élevage, bien-être animal, normes environnementales, règles européennes…
Les productions transformées dans les exploitations doivent se plier aux règles du système HACCP (Hazard Analysis Critical Control Point) voulant dire «analyse des dangers, points critiques pour leur maîtrise».
De la sorte, l'ensemble de la filière est contrôlée, depuis l'agriculteur jusqu'au consommateur. C'est l'Agence Fédérale pour la Sécurité de la Chaîne Alimentaire (AFSCA) qui se charge de la plus grande partie des contrôles et analyses des productions à tous les niveaux. La Région wallonne est également compétente pour les contrôles des autres domaines.
Depuis le 1er janvier 2005, tous les contrôles, qui étaient autrefois financés par les budgets de l'Etat, sont cofinancés par les agriculteurs et tous les autres acteurs de la chaîne alimentaire.
De nombreux agriculteurs adhèrent aussi à des cahiers des charges particuliers pour leurs productions. Citons : Porc Qualité Ardennes, Qualité Filière Lait, Biogarantie, FRUITNET, Bleu des Prés, EQWALIS, Volaille fermière….Il s'agit ici de respecter des règles et exigences plus sévères que la base légale (européenne) en matière d'alimentation des animaux, logement, installations, techniques de production…..
C'est ici que se termine l'ensemble des quatre articles que la Commune de Chaumont-Gistoux a souhaité consacrer à l'agriculture. Il y aurait encore beaucoup de choses à dire, à expliquer, mais tout à une fin… Nous espérons que ces quelques pages vous ont intéressés et contribué à resserrer les liens qui unissent les agriculteurs avec leurs concitoyens et voisins. Mieux se comprendre commence par mieux se connaître (mutuellement). Si vous souhaitez d'autres informations ou de plus amples explications, vous pouvez vous adresser à vos voisins agriculteurs, ils vous répondront certainement, mais vous pouvez aussi vous adresser à l'échevin de l'agriculture de la commune ou à l'éco-conseillère qui se fera un plaisir de nous transmettre vos demandes.

A bientôt peut –être….

Marie-Ghislaine DECOSTER et Christiane MAUEN, agricultrices

LES LANTERNES DE NAGOYA

La conférence internationale de Nagoya, consacrée à la protection de la biodiversité, s'est achevée, quelques mois après celle de Copenhague consacrée au climat. Très bien ! L'avantage, c'est que ça travaille. Cette profusion de rencontres au plus haut niveau atteste d'une prise de conscience mondiale des enjeux liés à l'environnement. L'inconvénient, c'est qu'on n'est pas très sûrs que les résultats soient à la hauteur des problèmes (rappelez-vous la déception ressentie après Copenhague). Depuis la conférence de Montréal, en 1987, consacrée à l'appauvrissement de la couche d'ozone, jusqu'à celle de Nagoya, et en attendant celle de Cancun, les experts et les chefs d'Etat se sont baladés de Kyoto (1997) à Genève (1996), de New York (1997, 2009) à La Haye (2000), de Buenos Aires (1998) à Nairobi (2006) sans qu'on sache exactement si notre planète s'en relève en meilleure forme.

Première chose. Si ces différentes conférences internationales se penchent sur des thématiques différentes (couche d'ozone, climat, biodiversité), ECOLO tient à ce qu'on lie ces problèmes entre eux. Un simple exemple : la déforestation, une des causes majeures de la perte d'espèces végétales et animales, contribue aussi au réchauffement (puisque les arbres absorbent le CO_2, responsable d'une bonne partie de l'effet de serre). Protéger les forêts, c'est à la fois sauvegarder le climat et la biodiversité.

Deuxième chose. La multiplication des conférences internationales a un effet contrasté sur la population : d'une part les gens se réjouissent qu'on se bouge enfin pour sauver un patrimoine planétaire dont dépend notre survie collective ; mais d'autre part il existe un effet de lassitude, de démobilisation, de culpabilisation, d'impuissance. On nous ressasse que, si le climat se réchauffe, si la biodiversité est en danger, c'est à cause de nous, et encore à cause de nous. Pas de quoi pavoiser : l'homo sapiens a imposé sa loi sur la planète alors qu'on ne donnait pas cher de sa perpétuation. Petit être fragile, offert à tous les prédateurs possibles, il n'a dû qu'à son intelligence (cadeau de l'évolution) de ne pas disparaître de la surface de la savane. Et il s'est mis à faire n'importe quoi. Alors, oui, les conférences internationales nous disent, que, désolé si ça déplaît, mais il nous appartient de restaurer ce que nous avons démoli. Question de survie, de responsabilité, etc. Pas le temps de tergiverser, ça va coûter une méga-fortune, tant pis, c'est comme ça. Vu que ce n'est pas gai à entendre, on risque de détourner la tête. Comme l'a proclamé Chirac «la maison brûle et nous regardons ailleurs.» Dès lors, rester vigilants, mobilisés, c'est un minimum.

Un autre effet embêtant : on a globalement compris que, pour contrer le réchauffement climatique, on pouvait installer des panneaux solaires, cesser de geindre quand on voit pousser une éolienne dans les champs, isoler sa maison et se déplacer en train chaque fois que c'est possible, mais on se voit mal abriter un rhinocéros laineux dans son jardin, ou une baleine à bosse dans sa piscine pour protéger la biodiversité. D'où un sentiment d'impuissance. Pourtant, à notre mesure, aucun geste n'est ridicule, aussi modeste soit-il : planter une haie, garder quelques mètres carrés de jachère au bout de la pelouse, bannir les herbicides, réjouit les petits oiseaux, les petits rongeurs, les insectes de nos villages. Boycotter les meubles et les objets décoratifs en bois précieux coupe l'herbe sous les pieds de ceux qui déboisent les forêts tropicales.

A Nagoya, comme d'habitude, on engrange des motifs de satisfaction (protection accrue des espèces menacées, des océans et des littoraux, compensation financière des firmes qui exploitent les ressources biologiques des pays du Sud) et de déception (pas de mesures contraignantes, absence de la signature des USA au bas de l'accord), mais il y a de réelles avancées. Un certain optimisme est permis. Des lanternes ont été allumées.

Xavier DEUTSCH,
pour la locale ECOLO de Chaumont-Gistoux

L'ASBL «ACCUEIL FAMILIAL D'URGENCE» VOUS INVITE À VOUS INVESTIR DANS UN PROJET SOLIDAIRE

Accueil Familial d'Urgence

Vous cherchez à aider concrètement un enfant ou un adolescent? Vous avez envie d'ouvrir votre porte à des jeunes qui rencontrent des difficultés dans leur famille de naissance? L'Accueil Familial d'Urgence a besoin de personnes comme vous!

Notre service, agréé par la Communauté française, est en recherche constante de nouvelles familles d'accueil dans la région de Chaumont-Gistoux. Nous avons comme mission d'apporter une aide en urgence à des jeunes entre 0 et 18 ans qui ne peuvent momentanément plus rester dans leur famille. Grâce à nos familles d'accueil, nous évitons ainsi le placement en institution. L'accueil peut durer de 15 à 45 jours maximum. Ce temps permet à notre équipe de trouver des solutions adéquates aux problèmes rencontrés par les enfants qui, temporairement, ne peuvent plus rester chez eux.

Devenir famille d'accueil, ça veut dire quoi?

Pouvoir accueillir dans l'urgence un jeune, lui offrir une vie de famille chaleureuse et stable qui lui permette de grandir sereinement dans le respect de son histoire et de ses liens de filiation. Sachez cependant, que si vous n'êtes pas disponible au moment de la demande d'un placement, vous avez tout à fait le droit de le refuser. «**Rien n'est imposé, tout est négocié**».

Qui peut devenir famille d'accueil?

Toutes les familles, de tous milieux sociaux confondus! Nous analysons toutes les candidatures. Contrairement à ce que l'on pense, il ne faut pas être sans emploi, la plupart de nos familles d'accueil étant professionnellement actives et ayant déjà des enfants.

Comment devenir famille d'accueil à l'AFU?

Vous pouvez contacter notre service par téléphone ou par e-mail. Nous répondrons à toutes vos questions et si cela vous intéresse, nous vous ferons parvenir un dossier de candidature qui comprend un questionnaire ainsi que la demande de certains documents. Après retour du formulaire, nous nous rencontrerons. Après analyse de votre candidature et sur base des entretiens, vous pourriez devenir membre de notre réseau qui permet à des enfants de vivre dans un environnement accueillant.

Il est important de savoir que si vous êtes retenu et contacté pour un placement, notre équipe est joignable à tout moment pour vous aider en cas de difficultés.

Intéressé ou simplement envie d'en savoir plus? N'hésitez pas à nous contacter du lundi au vendredi de 9h à 17h au 067/87.71.07 ou via notre adresse E-mail : afurgence@skynet.be.
Pour plus d'informations, consultez notre site Internet : www.afu.be.

Christian PRINGELS,
Directeur du Service

CENTRE CULTUREL DE CHAUMONT-GISTOUX : ACTIVITÉS DU PREMIER SEMESTRE 2011

Déjà quelques infos sur les manifestations culturelles de ce premier semestre 2011.

- 21 janvier et 29 avril : conférences sur la «promenade» pédestre d'Amsterdam à la Méditerranée.
- 30 janvier : visite de l'expo James Ensor à Bruxelles.
- 28 février : Conférence de Chantal Vermeulen sur la peinture.
- 19 mars : mini concert Rock
- 26, 27 mars et 2 avril : labo photo + informatique.
- 21 mai : visite de l'hôpital à la Rose à Lessines.

Et d'autres belles surprises en préparation.

Pour tout renseignement, consultez notre agenda culturel toutes boîtes distribué début janvier 2011, ou notre site Internet www.centreculturelchaumont-gistoux.be

Christian BODERI,
Président

«MOUVEMENT SOCIAL DES AÎNÉS»

Cours de dessins, aquarelles et peintures acryliques

Vous avez 50 ans… ou plus…
Vous êtes débutant ou amateur averti, peu importe…
Vous désirez combler vos loisirs, vous aimez les arts : le dessin, l'aquarelle, la peinture.
Vous avez envie de rencontrer d'autres personnes ayant les mêmes affinités…
Rejoignez-nous…
Vous n'avez jamais été initié au plaisir de la création… Peut-être y a-t-il en vous un talent ignoré? C'est le moment de le découvrir!

Détente assurée pour un hobby merveilleux. Ces cours se donnent dans une ambiance décontractée et conviviale.
Vous vivrez pleinement une nouvelle expérience. Chaque cours comprend au maximum 6 élèves, ceci permettant à chacun de progresser suivant son rythme.
Les cours reprendront en janvier.

Pour tous renseignements, veuillez contacter :
Edouard-André DE MEULENEIR
Président de la section de Chaumont-Gistoux
5, avenue des Deux Censes – 1325 Chaumont-Gistoux
010/24.31.31 de 10h à 12h

L'HEPATITE C : PEUT-ETRE SUIS-JE CONCERNE SANS LE SAVOIR ?

En Belgique, 1 % de la population est porteuse du virus de l'hépatite C et est donc potentiellement contaminante. L'hépatite C est une infection du foie provoquée par le virus de l'hépatite C.
Cette infection passe inaperçue la plupart du temps. Dans les mauvais cas, elle peut devenir une infection chronique, se transformer en cirrhose du foie ou en cancer du foie.
80 % des personnes ayant été un jour infectées restent porteuses du virus et peuvent de ce fait contaminer d'autres personnes.

Comment attrape-t-on le virus ? Dans 20 % des cas, on ne connaît pas la source de l'infection.
Dans 80 % des cas, on peut retrouver une source de contamination :

- par transfusion de sang ou de produits dérivés et ceci si la transfusion a été effectuée avant 1990. En effet, on ne connaissait alors pas le virus et il n'y avait pas de test pour le détecter. Depuis 1990, il n'y a plus de contamination de ce fait là ;
- par le passage d'une personne à l'autre d'un objet non stérile qu'il soit tranchant ou non, cet objet doit être porteur d'un peu de sang, (donc passage du virus par l'intermédiaire d'un objet, d'une personne infectée à une autre non infectée) par exemple : tatouage, piercing, rasoir, coupe ongle, brosse à dents, aiguille, paille, instruments médicaux non stériles etc. ;
- par relation sexuelle avec une personne porteuse du virus, ceci est rare mais pas impossible ;
- par la mère contaminée, lors de l'accouchement, elle peut transmettre le virus au bébé.

Actuellement, il existe un traitement pour soigner l'hépatite C.

Comment savoir si je suis concerné ? En me rendant chez mon médecin, il me fera une simple prise de sang.

L'Association des Médecins Généralistes
de Chaumont-Gistoux.

BÜLOW À DION-LE-MONT

Le 11 septembre 2010 lors des, Journées du Patrimoine, en présence des échevines Anne-Marie Louette et Natacha Verstraeten, le Cercle historique de Chaumont-Gistoux, a apposé sur la façade de la maison de Madame et Monsieur Schmidt à Tout-Vent, une plaque commémorative rappelant que le 17 juin 1815, veille de la bataille de Waterloo, Bülow, à la tête du IV^{e} corps de l'armée Prussienne, avait établi son quartier général dans cette maison, à l'époque «Cabaret à Tout-Vent».

Ce jour-là en effet, trente mille hommes prirent position à Vieusart (l'arrière-garde), à Dion-le-Mont (l'infanterie à Tout-Vent et l'artillerie sur la Montagne de la Vieille Eglise) et à Bonlez, à la Ferme de l'Herbe où était stationnée la cavalerie.

Le lendemain à quatre heures, Bülow met son armée en marche vers Waterloo.

Dans «Les Misérables», Victor Hugo écrit : «Il avait bivouaqué à Dion-le-Mont et était parti à l'aube. Mais les chemins étaient impraticables et ses divisions s'étaient embourbées».

Si l'intervention de Bülow à Waterloo fut, semble-t-il, décisive dans la victoire de Wellington, que restait-il de nos villages après le passage de ses troupes ?

C'est sous un soleil radieux, qu'après le dévoilement de la plaque commémorative, le verre de l'amitié fut offert par le Cercle Historique aux participants à la cérémonie.

Robert HAULOTTE,
Président du Cercle historique de Chaumont-Gistoux

CROIX-ROUGE

Le service du sang :

La Croix-Rouge a fait de nombreux appels à la radio et nous remercions toutes les personnes qui ont pris un peu de leur temps pour répondre à cette demande.
Mais nous voudrions encourager de nouveaux donneurs à venir régulièrement aux collectes de sang, car il faudrait remplacer les personnes qui arrivent à l'âge limite et ne sont plus dans les conditions pour donner du sang.
Si vous avez entre 18 et 65 ans et que vous êtes en bonne santé, n'hésitez pas à venir nous rejoindre à Gistoux ou à Dion-Valmont pour les dons de sang organisés dans notre commune.

Agenda des collectes de sang 2011 :

02/02/11	mercredi	Chaumont-Gistoux	17 :00 - 20 :00	salle du CPAS	rue Zaine
14/02/11	lundi	Dion-Valmont	16 :30 - 20 :00	Centre culturel Perez	rue du Village

Président de la Maison Croix-Rouge Ardennes Brabançonnes : Joseph JANDRAIN, tél. 0476/20.42.00
Délégué à la promotion du don de sang pour la Maison Croix-Rouge : Clairy BORREMANS, tél. 010/22.63.59
Prêt de matériel sanitaire : Christian JACQUES, tél. 0472/50.84.28

Echos de la Fête des Sentiers à Chaumont-Gistoux – 2 et 3 octobre 2010

Promotion et défense des chemins et sentiers

Cet événement, qui a lieu tous les deux ou trois ans, était axé cette année sur les plantes sauvages et les arbres que nous rencontrons le long des sentiers.

Dès le samedi après-midi et tout le week-end, de nombreux visiteurs sont venus admirer les 2 expositions à l'Espace Perez : «Les sentiers d'hier à aujourd'hui» mise en place par le Cercle historique de Chaumont-Gistoux et les cours d'eau dans le Brabant wallon, prêtée par le Contrat de Rivière Dyle-Gette.
Le samedi à 19h eut lieu l'ouverture officielle de la Fête des Sentiers en présence de nombreux invités dont plusieurs représentants de la Province du Brabant wallon et de la commune de Chaumont-Gistoux.
A 20h, la soirée festive débuta par le concert des Chorwétis qui, pour l'occasion, avaient choisi des chants en rapport avec la nature. Ils ont fait sourire et chanter le public qui les a applaudi chaleureusement.
Vint ensuite les scénettes joyeuses et humoristiques autour de 5 plantes : les orties, le sureau, le lierre, le bouleau et les ronces. Le public a pu comprendre l'utilité de ces plantes et ensuite déguster certaines préparations faites au moyen de celles-ci, tout ceci dans une ambiance joyeuse et conviviale.
Le dimanche, en plus des expositions, il y eut une marche de 17 km (+ de 40 participants) avec découverte d'un lieu privé près du «Fort des Voiles» ainsi qu'une marche à thème : «paysage et architecture» qui réunit près de 50 participants.
Deux initiations au «géocaching» furent un réel succès et permirent à plusieurs de découvrir les joies de cette nouvelle façon ludique de parcourir les chemins et sentiers.
Enfin, un parcours avec jeu de reconnaissance photos eut un franc succès auprès des familles, surtout avec enfants. La fête se termina par un goûter à l'Espace Perez où tous les participants purent se retrouver dans la bonne humeur. Il faut dire que le soleil brilla tout le week-end, merci à lui !

Nouvelle brochure de promenades à Chaumont-Gistoux

A l'occasion de la Fête des Sentiers, le Groupe Sentiers a dévoilé et mis en vente sa brochure de 15 nouvelles promenades à Chaumont-Gistoux. Avec ses 112 pages en couleur, ses cartes précises, ses descriptions détaillées, ses nombreuses photos et notes historiques, botaniques et étymologiques, c'est plus qu'un guide de promenades, c'est un véritable guide touristique. Tous les détails se trouvent sur le… nouveau site Internet du Groupe Sentiers à l'adresse www.groupesentiers.be

Guy PEETERS,
Vice-Président du Groupe Sentiers

Calendrier des promenades 2011

Départ : PARKING de la Salle de l'Amitié à Dion-le-Mont

Chaque mois R : Responsable	*kms*	*Rendez-vous à*	*Jan.*	*Fév.*	*Mars*
Le 1er Dimanche R : 010/22.53.49	20	10h	2	6	6
Le 2e Jeudi R : 010/22.53.49	8-9	13h45	13	10	10
Le 3e Mercredi R : 010/68.99.54	8-9	13h45	19	16	16
Le 4e Jeudi R : 010/22.71.11	4-5	13h45	27	24	24
Le 4e Dimanche R : 010/24.27.03	7	13h45	23	27	27

Secrétariat : Boulevard du Centenaire, 14 – 1325 Chaumont-Gistoux – Tél. 010/22.53.49 ou 010/84.03.17

SEL DE CHAUMONT-GISTOUX… VOUS AVEZ DIT SEL… KÉSAKO ?

S comme «**S**ystème», **E** comme «**E**change», **L** comme «**L**ocal»

En d'autres mots, une association de membres désireux d'échanger des services, du savoir (-faire) ou d'échanger «tout court», dans un esprit de solidarité, d'entraide, de convivialité, de rencontre…

Besoin d'un coup de main, d'un conseil ? Vous trouverez certainement quelqu'un pour vous rendre ce service.

Le principe : un membre rend un service à un autre membre. Celui-ci (ou un autre membre) le lui rend en échange. Simple, non ?
La monnaie d'échange est le temps : 1 heure (ou 4 flheures) donnée = 1 heure à recevoir !
Quelques exemples d'échanges réussis au cours des derniers mois :

- Christel cherchait quelqu'un pour l'aider à poncer ses châssis. 3 personnes se sont proposées ! Et tout cela pour une petite cinquantaine de flheures.

- Catherine était en panne de four : comment faire cuire le gâteau d'anniversaire de son fils ? Isabelle lui a «prêté» son four, en échange de 2 flheures.

- La belle-mère d'Isabelle désire se rendre à l'aéroport de Charleroi ?
  Merci, Noëlle, pour ce dépannage : 8 flheures (+ participation aux frais de déplacement).

Certains échanges plus culturels ou sportifs reviennent de façon régulière, il s'agit notamment de cours, de cafés ou soirées littéraires toutes les 6 semaines, balades saisonnières, découvertes oenologiques, etc. D'autres activités sont prévues pour les mois à venir, nous vous invitons à consulter notre site Internet : www.selchaumontgistoux.be

Intéressé ? Des questions ? Envie de nous rencontrer ? Une permanence est organisée tous les premiers jeudis du mois, de 19 à 20 h à l'Auberge des Sapins, chaussée de Huy (entrée sur le côté vers le café) à 1325 Dion-Valmont.

N'attendez plus, mettez donc un peu de SEL dans votre vie et venez rejoindre nos déjà très nombreux membres en appelant dès aujourd'hui Monique Brel au 010/68.03.97 (en semaine de 9 h à 10 h).

A très bientôt !

Christel CROQUET,
Présidente

ILES DE PAIX : OPÉRATION SOLIDARITÉ, LES 14-15-16 JANVIER 2011

Cochez dans vos agendas les dates des 14, 15 et 16 janvier. Tout au long de ce week-end, comme chaque année à la mi-janvier, les militants d'Iles de Paix, et leurs fameux modules, envahiront l'ensemble de la Wallonie et de la Région bruxelloise.
Ils seront plus de 40 000 à se mobiliser en faveur de populations défavorisées d'Afrique et d'Amérique latine. À solliciter votre générosité et votre esprit de solidarité.

Si j'apprends à pêcher, je mangerai toute ma vie. La démarche d'Iles de Paix est bien connue : loin de l'assistanat ou de la charité, l'ONG mise sur la capacité des gens à conduire leur propre développement économique et social. En comptant d'abord sur leurs forces et talents propres et sur une exploitation optimale des ressources dont ils disposent.

Pour se sortir de l'ornière de la pauvreté, les gens ne manquent ni d'énergie ni d'idées. Ce sont plutôt les moyens qui leur font défaut. C'est là que se situe l'apport d'Iles de Paix : par des formations, des appuis techniques, des investissements bien calibrés. Avec, toujours, le souci d'un accompagnement de proximité, de réponses adéquates aux besoins des partenaires, de soutien à des projets qu'ils ont eux-mêmes définis.

De quoi est-il question ? D'un barrage permettant d'abreuver des troupeaux ou d'irriguer des cultures, d'une formation à l'agriculture biologique, de la mise en place de soins vétérinaires, du développement de nouvelles cultures plus rentables, de mesures de protection environnementale pour une production agricole durable, etc. Mais aussi, de la construction d'une école ou d'un centre de santé, de la réfection d'une piste, de la réalisation d'un puits ou d'un forage pour un accès sécurisé à l'eau potable.

Concrètement, la campagne 2011 doit permettre le financement de dix programmes de développement dans cinq pays : Bénin, Burkina Faso, Mali, Équateur et Pérou. L'ambition est d'apporter un appui direct, vital, à plus de 200 000 personnes.

Pour tenir ses engagements, Iles de Paix a besoin de vous. L'association compte sur le concours de très nombreux bénévoles et l'appui financier renouvelé des centaines de milliers de personnes qui, chaque année, assurent le succès de sa campagne. Vous êtes invités à faire vivre ce grand mouvement de solidarité. En achetant des modules et des cartes postales… ou, mieux encore, en les vendant !

> Les sachets de modules (ou de cartes postales) sont vendus 5€
> Pour en savoir plus ou vous joindre à la campagne : www.ilesdepaix.org – 085/23.02.54
> Vous pouvez aussi faire un don au compte 000-0000049-49 (déduction fiscale dès 30€ par an en 2010 et 40€ à partir de 2011)

Laurent DEUTSCH,
Responsable Campagne Iles de Paix

GROUPE TIERS-MONDE – SOUPER ANNUEL

Le souper annuel organisé par le Groupe Tiers-Monde de Chaumont-Gistoux aura lieu le **samedi 19 mars 2011 à 19h** dans la salle des fêtes de Dion-le-Val. A cette occasion, Agnès STIERNET présentera succinctement, documents photos à l'appui, les derniers développements du projet de l'eau. Elle exposera aussi les orientations pour 2011 : la distribution d'eau, la collaboration avec les étudiants et les villages voisins ainsi que l'éducation permanente.

Renseignements et réservation :
M^me^ Nicole ANTOINE - Tél. 010/24.21.14 ou GSM 0476/51.79.91 ou M^me^ Marie-Françoise LEBRUN : E-mail : mfdauchot@gmail.com
L'eau est VITALE. Un projet à soutenir. Nous vous attendons nombreux.

Guy THOMAS,
Pour le Groupe Tiers-Monde

GROUPE « ECOUTE & AMITIÉ » DE DION-VALMONT

Nous sommes un groupe de bénévoles, à l'écoute des personnes seules, malades ou tout simplement, désireuses d'une visite.

Personne de contact : Nicole ANTOINE
Tél. : 010/24.21.14

LES RENCONTRES DE GISTOUX

Les «Rencontres de Gistoux» se déroulent à l'Ancienne École de Gistoux, chaussée de Huy, 204 (Entrée par l'arrière du bâtiment)

Bienvenue à tous (plus particulièrement les seniors) de 14h à 18h, chaque premier et troisième lundi du mois (sauf juillet et août et lundi férié)

Qu'y ferons-nous ?

Parler : français, anglais, néerlandais.
Jouer : cartes, échecs, scrabble, dames, rummikub ou autres jeux...

Ecouter et converser
Le tout accompagné d'une collation.

N-B : Les joueurs de cartes sont cordialement invités à se joindre à nous.
Nous serions également heureux d'accueillir des bénévoles en vue de diriger des tables de conversation en néerlandais et en anglais.

Pour tout renseignement :
M. et M^me^ CLÉRIN - Tél : 010/24.16.22
M. J. DEUTSCH - Tél : 010/22.37.77
M. et M^me^ VANDERMOSTEN - Tél : 010/22.53.49

ISBW - ASPH

Le Service d'accompagnement de la personne handicapée de l'I.S.B.W. (Intercommunale Sociale du Brabant Wallon) assure une permanence à Jodoigne le mardi matin de 10h à 12h, excepté les périodes de vacances scolaires.

Rue des Marchés 10, 1370 Jodoigne
bâtiment du S.R.T. (Service Résidentiel de Transition)
de l'asbl «Notre Maison»
Parking accessible pour personne à mobilité réduite.
Tél. : 010/88.11.62

Une permanence est également assurée à Braine-l'Alleud du lundi au vendredi au 02/355.70.70
Cette présence permet d'informer les personnes adultes en situation de handicap mais aussi leur entourage sur les services d'accompagnement, les aides possibles, les divers services,...

LES DANGERS DU CO : 1397 VICTIMES DU TUEUR SILENCIEUX EN 2009

ANVERS, le 1/12/2010.- 1397 victimes, dont 35 cas mortels. Voilà le triste bilan du nombre d'intoxications au CO en 2009. Fait marquant, deux tiers des victimes sont âgées de moins de 40 ans. A l'aide d'une campagne de prévention ciblée, la Ministre de l'Intérieur Turtelboom entend faire clairement savoir comment la population peut se protéger contre le monoxyde de carbone.

Le plus grand nombre de victimes furent dénombrées pendant les mois d'hiver, entre novembre et mars, comme le révèlent les chiffres du Centre Antipoison. 36% des accidents ont eu lieu dans la salle de bains. Un chauffe-eau à gaz trop ancien ou en mauvais état de fonctionnement en est souvent la cause.

66% des victimes ont moins de 40 ans

La Ministre Turtelboom : «Chacun peut en être victime, mais il est frappant de constater que deux tiers des victimes sont âgées de moins de 40 ans. En outre, les victimes potentielles vivent souvent dans des habitations plus anciennes dont les appareils de chauffage sont vétustes et/ou bon marché, ce qui signifie que ces personnes courent un risque accru. Les groupes cibles, comme les personnes défavorisées et certaines minorités, ne sont souvent pas conscientes du danger, car les campagnes traditionnelles leur parviennent difficilement. C'est pourquoi, pour la 2e année consécutive, le Service public fédéral Intérieur met sur pied une campagne de prévention spécifiquement axée d'une part sur les jeunes ménages et d'autre part sur les groupes cibles composés de personnes défavorisées et de minorités. Le mot d'ordre est en effet : le tueur silencieux est dangereux, mais vous pouvez vous prémunir contre celui-ci!»

Pour éviter une intoxication au CO

Le CO est un gaz incolore, inodore, sans goût et qui se libère en cas d'une combustion mauvaise ou incomplète. Que l'habitation soit chauffée au gaz, charbon, bois, pétrole, granulés, mazout, etc., chacun d'entre nous peut y être confronté. Il importe donc de prendre ses précautions. Voici quelques conseils :

- Veillez à ce qu'il y ait une bonne aération dans les pièces où se trouve un appareil de chauffage ou un chauffe-bain.
- Pour qu'il y ait un bon tirage, faites vérifier la cheminée tous les ans.
- Optez pour l'installation de bons appareils de chauffage pourvus d'un conduit d'évacuation des gaz de combustion.
- Faites régulièrement vérifier vos appareils de chauffage par un homme de métier. même des modèles plus récents peuvent être source de CO.
- A l'achat d'un nouvel appareil de chauffage (fixe ou mobile), lisez attentivement le mode d'emploi.

A quoi reconnaît-on la présence de CO chez soi?

Lorsque des personnes souffrent, chez elles, de vertiges, fatigue, maux de tête ou nausées, une éventuelle présence de monoxyde de carbone à la maison n'est pas à exclure. De même, une importante quantité de suie sur les murs près d'un chauffe-eau à gaz, des flammes jaunes au lieu de bleues ainsi qu'une humidité anormalement élevée trahissent également l'existence de CO.

De plus amples informations sur le CO et le matériel de campagne figurent sur le site Internet www.besafe.be/fr/co

FÉDÉRATION NATIONALE DES COMBATTANTS DE BELGIQUE

Cérémonie du 11 novembre

Sous une pluie battante, une petite foule s'est rassemblée dans l'Eglise de Dion le Val. Une foule de citoyens, d'Autorités et d'anciens. Le Prince Laurent et la Princesse Claire nous ont fait l'honneur de leur présence.
Les drapeaux aux couleurs de la Belgique et des Alliés ont coloré l'espace.
Une après-midi pour le devoir de mémoire. Qu'est-ce au juste ? Peut-être en des temps troublés se souvenir d'autres temps difficiles. Rendus difficiles par l'hommerie. Et puis se souvenir que la paix, notre paix a eu un prix. Et puiser dans ces racines là aussi pour perpétuer cette paix. Plonger dans l'histoire pour ne pas la laisser se reproduire.
Un homme est mis à l'honneur, **Raymond Itterbeek**, pour quelque part non seulement son action et sa résistance durant la seconde guerre (il fut notamment membre du réseau d'évasion Comète) mais pour l'œuvre de sa vie et son action par delà la guerre. Un homme dont le courage et l'humilité peuvent nous inspirer.
Les hymnes nationaux de la Belgique et des Alliés sont interpretés par la fanfare de Dongelberg.
Et quand le Chant des partisans est entamé, les Anciens murmurent les paroles :

«Ami, entends-tu le vol noir des corbeaux sur nos plaines ?
Ami, entends-tu les cris sourds du pays qu'on enchaîne ?….
C'est nous qui brisons les barreaux des prisons pour nos frères.
La haine à nos trousses et la faim qui nous pousse, la misère.
Il y a des pays où les gens au creux des lits font des rêves…
Ici chacun sait ce qu'il veut, ce qu'il fait quand il passe…
Chantez, compagnons, dans la nuit la Liberté nous écoute...»

L'après-midi s'est terminée par le partage du verre de l'amitié, offert par les Autorités communales.

Bérangère AUBECQ,
Secrétaire FNC Chaumont-Gistoux

Appel

Si vous êtes combattant, déporté, réfractaire, C.R.A.B., résistant, prisonnier de guerre, prisonnier politique d'après-guerre ou vétéran de 1940 à nos jours, et que vous le souhaitez, vous pouvez nous rejoindre dans le comité FNC (Féderation Nationale des Combattants), section de Chaumont-Gistoux. Je serai ravi de faire votre connaissance.

Patrick de DORLODOT
Président,
Tél. 0475/62.98.36

«La vie après le petrole, quelles solutions?» et Cuba ou le pouvoir de la Communauté

Conférence débat organisée par les locales Brabant et Bruxelles de «NATURE et PROGRES», le 13 novembre à l'Espace Pérez

Devant plus de 100 personnes, Michel Wautelet pose le problème du mode de vie qui sera le nôtre lorsque les sources de pétrole seront en voie d'épuisement. C'est en fait déjà le cas et il est certain qu'à l'horizon de 2050 les modes de transport seront fondamentalement modifiés. Une panoplie de solutions sont envisagées suivant les secteurs d'activité, fret, voyage, déplacements vers le lieu de travail, tourisme… Il paraît évident qu'il n'existe pas UNE solution mais une multitude de solutions; certaines existantes telles que le vélo et les transports publics. D'autres sont à venir telles que la voiture électrique mais avec leurs limites. D'autres encore sont à trouver. Notre futur sera très influencé par la qualité des choix d'investissement. Nous assisterons à un grand essor des énergies renouvelables et à la nécessité de diminuer la production de CO_2, principal responsable du réchauffement climatique.

Il est évident que nous entrons dans une période de transition. La projection du film sur Cuba, soumis à l'arrêt d'approvisionnement de pétrole suite à l'effondrement du bloc de l'Est est éclairante. Les Cubains ont fait preuve d'une «résilience» exemplaire en modifiant leurs habitudes de transport, et en instaurant des lieux de productions agricoles multiples et bio à 80% écoulés via des circuits courts de distribution dans un grand esprit de solidarité.

Xavier Deutsch anime ensuite un débat qui permet d'échanger sur les nombreuses inquiétudes principalement dues à une mauvaise visibilité ou appréciation des décisions politiques à venir. Ce qui renforce encore le besoin de «résilience» et de mettre en place toute une série de nouveaux comportements; ceci nous fut bien expliqué par M. François de Gaultier. Des solutions locales de production maraîchère bio sont en place (dont Eric Evrard nous exposa les limites) et de nouvelles se créent utilisant même la traction animale (Nicolas Deeker). Quant aux énergies renouvelables, Jean-François Mitsch nous explique que le plus intéressant est l'énergie éolienne, dans laquelle d'ailleurs des citoyens peuvent investir localement.

Plusieurs associations locales présentaient leurs «solutions». C'est le cas du **Service d'Echange Local (SEL)**, système d'échange de compétences citoyen; «**Atout Vent**» présente la possibilité de faire participer les citoyens au développement de l'énergie éolienne; le **GAC** pour Groupement d'Achats Communs; «**Smallispowerful.org**» propose un nouveau concept pour financer des projets positifs. «**Chaumont-Gistoux en Transition**» encourage toute initiative visant à prendre notre avenir en main; participant activement

avec l'association «**Nature et Progrès locales de Brabant Est/Tournesol, Brabant Ouest et Bruxelles**» à l'organisation de cette manifestation, elle avait lancé un concours de dessin auprès des enfants de Chaumont-Gistoux sur le thème de «**Notre commune en énergie verte**». Ce fut un réel succès, plus de 50 artistes en herbe ont été largement récompensés en exposant leurs œuvres.

Divina PORLARES,
Pour le groupe Tournesol

L'ASBL LE TRAIN… C'EST QUOI ?

Marre de...

Vos habits d'enfants trop petits
Vos habits «comme neufs»
Vos livres «déjà lus»
Vos bibelots « trop vus,...

➥ Donnez-les nous

Envie d'acheter à prix doux?

Rhabiller les enfants
Nouvelles fringues
Nouvelles lectures
Nouveaux objets

➥ Venez nous voir

Quand ?

Mercredi : 13 h 30 à 16 h 30
Vendredi 13 h 30 à 16 h 30
Samedi 10 h 00 à 12 h 00

Où ?

Ancienne école de Gistoux
Chaussée de Huy. n° 204

A tout petits prix,
vous vous ferez plaisir…
et vous aiderez de surcroît
le projet «**Micro-crédits**»
que **Le Train** soutient en Bolivie

Responsable : Minou Pinchar
Tél. 010 68 91 16 – gsm 0473 36 64 96

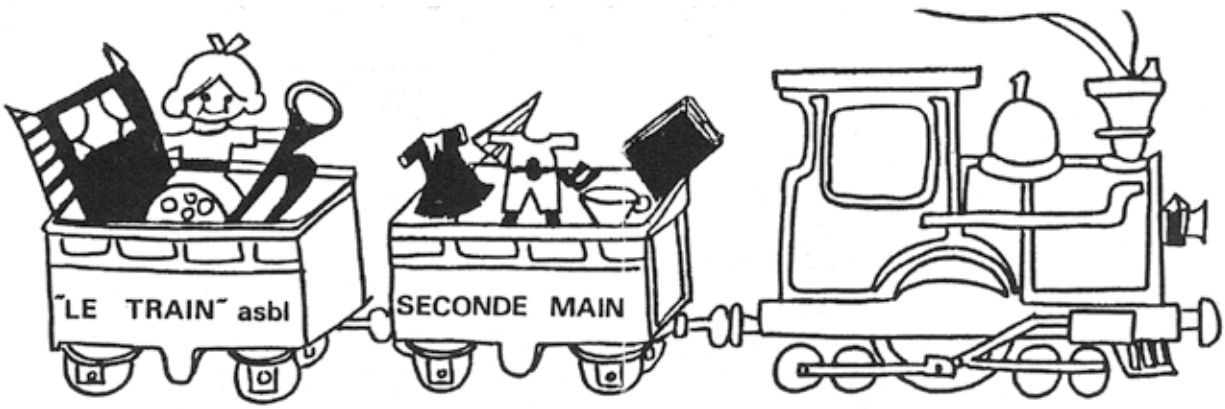

www.sentiersdesarts.be

Sentiers des Arts 2011
Une organisation
du Syndicat d'Initiative de Chaumont-Gistoux asbl
Section locale du S.I. de Wavre
en collaboration avec
le Centre Culturel de Chaumont-Gistoux asbl

SENTIERS DES ARTS 2011 - APPEL A CANDIDATURE!

Artistes, inscrivez-vous dès à présent au 3e parcours d'artistes

SENTIERS DES ARTS 2011

organisé par le Syndicat d'Initiative de Chaumont-Gistoux en collaboration avec le Centre Culturel de Chaumont-Gistoux. Il aura lieu les 25-26 septembre et 1-2 octobre 2011 au sein de la commune.

Candidature

Pour être candidat, il faut :

- soit être un artiste ou un artisan d'art (création unique) ou un atelier artistique domicilié à Chaumont-Gistoux ou ayant son atelier à Chaumont-Gistoux.
- soit être un artiste extérieur à Chaumont-Gistoux mais disposant d'un lieu d'exposition dans la commune de Chaumont-Gistoux (uniquement chez un privé, les salles communales étant réservées aux artistes de la commune).
- avoir une adresse électronique (E-mail) ou passer par celle d'un tiers (ami, famille, voisin,..)
- Adresser sa candidature
  - par E-mail à sentiersdesarts@yahoo.fr
  - ou par téléphone au 0477/83.85.11 ou 010/22.70.93

CLOTURE DES CANDIDATURES :
le mardi **1er mars 2011** à minuit

Participation

Pour participer, il faut :

- être sélectionné par le jury
  - maximum 50 artistes de Chaumont-Gistoux
  - et maximum 10 artistes extérieurs à la commune
    NB : les ateliers sont sélectionnés d'office.
- payer un droit d'inscription de 30 euros.

Selection : le samedi 2 avril 2011

- Le jury sera externe au Syndicat d'Initiative et sera composé de professionnels du milieu artistique (professeurs, artistes connus, directeurs d'académie, …)
- Chaque candidat doit déposer 2 ou 3 œuvres représentatives et/ou un «book» de bonne qualité entre 8h et 9h30 le matin.
- La signature sur les œuvres doit être masquée par l'artiste de telle sorte que le jury ne puisse pas connaître le nom de l'artiste.
- Les œuvres et/ou le «book» seront récupérés le jour même entre 18h et 20h. Le résultat de la sélection sera communiqué à chaque artiste dès ce moment et celui qui est sélectionné devra payer immédiatement son droit d'inscription pour pouvoir participer.
- Un artiste peut faire déposer et reprendre ses œuvres par une autre personne.

Guy PEETERS,
Vice-Président du Syndicat d'Initiative